

Congrès Finances de l'Université de Strasbourg
(28 juin 2011)

Motion présentée par l'intersyndicale Agir Ensemble

(SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SUD Education UDS,
SNPREES-FO, SNTRS-CGT, SES-CGT),

La motion suivante a été adoptée par le Congrès (réunion des quatre conseils) de l'Université de Strasbourg :

Pour : 37

Abstentions : 8

Contre : 1

Le congrès de l'UDS réuni ce 28 juin pour examiner la situation financière de l'Université de Strasbourg et se prononcer sur la *Lettre d'orientation budgétaire 2012*, constate que des engagements importants de l'Etat n'ont pas été honorés auprès de notre établissement. Les membres du congrès formulent auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une demande urgente d'ouverture de négociations avec la présidence de l'UDS afin d'envisager les modalités de recouvrement de cette créance. Elle pourrait déboucher par exemple sur l'attribution d'un complément budgétaire pluriannuel dès 2011.

La fusion de 2009 et le passage au RCE ont accru les besoins en personnels et mettent notre université dans une situation de sous-administration criante. Une dotation en supports d'Etat permettant de titulariser des contractuels sur missions permanentes pourrait s'inscrire dans le cadre du projet de loi sur la résorption de la précarité dans la fonction publique et contribuerait ainsi à diminuer la charge pesant sur les emplois en ressources propres.

Seul le respect des engagements financiers de l'Etat permettra à l'UdS de trouver son équilibre budgétaire, de mettre librement en œuvre sa politique salariale et sociale, en particulier sa politique indemnitaire, l'application du référentiel d'activités des enseignants-chercheurs ainsi que celle du CET. Une satisfaction rapide de cette demande permettrait de retrouver les marges de manoeuvre indispensables au bon fonctionnement administratif de notre établissement, au développement de l'offre de formation et de la politique de recherche de notre Université.